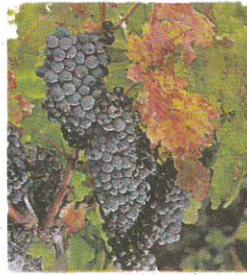


Béziers

La cité de Riquet entre en FERIA

Pages 3 et 4



Viticulture

AOP Faugères et CIVL : la crise est ouverte

Page 5

Covid-19

Vers des hôpitaux saturés en région

Spécial coronavirus

MERCREDI 11 AOÛT 2021 - midilibre.fr

1,30 € - N° 27657

Midi Libre

Pézenas

Béziers

Agde

COUP DE THÉÂTRE ! LA VILLE S'OFFRE L'ASBH

La municipalité devient seule propriétaire du club biterrois. Première dans le monde du rugby professionnel.

Page 2



FOOTBALL

MAGIQUE !

Messi, l'attaquant star argentin, est arrivé hier à Paris. Le sextuple Ballon d'or signe au PSG et rejoint ainsi la Ligue 1. Il aurait trouvé un accord avec le club autour d'un contrat de deux ans, plus un en option.

Pages Sports



L'AOP Faugères rejoint à son tour la rébellion contre l'interprofession

VITICULTURE

Les vigneron, qui sont aussi de plus en plus des metteurs en marché direct, ont vu leurs sièges brutalement supprimés au sein du collège aval du Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc.

Sid Mokhtari

smokhtari@midilibre.com

Après le Minervois, les Corbières, Fitou et Malpère, l'Appellation d'origine protégée (AOP) Faugères entre à son tour en rébellion contre le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL).

Voulu par l'État, cet organe représentatif qui rassemble tous les acteurs de la filière, est important. Avec les cotisations de la profession, il mène des campagnes de communication collectives, collabore avec l'Inra pour l'expérimentation des cépages résistants, épaulé les vigneron lors d'éventuels litiges judiciaires concernant des fraudes, réalise des enquêtes de consommation, collecte des données pour l'exportation... Le CIVL, dont le siège est à Narbonne, est composé de deux collèges d'égale importance en nombre de membres : celui des producteurs et celui des ven-

deurs. Dans le premier, qu'on appelle aussi l'amont, siègent les représentants des appellations. Dans le second, appelé l'aval, on trouve les négociants regroupés au sein de l'UEVM (Union des entreprises viticoles méditerranéennes) mais aussi des petits vigneron et caves coopératives qui font de la vente directe.

Depuis 22 ans, ces derniers, appelés metteurs en marché direct (MDD), ont un tiers des sièges du collège aval à chaque assemblée générale. Mais, lors de la dernière, le 2 juillet dernier, ils n'en avaient plus aucun ! « Une décision brutale et unilatérale ! Nos représentants n'ont même pas été convoqués et ont été remplacés par des représentants du négoce ! », s'insurge Nathalie Caumette, présidente du cru Faugères. Et de dénoncer « une prise de pouvoir inacceptable qu'on ne peut pas laisser passer, sinon on ne sait pas jusqu'où cela va aller ».

Les vigneron ou les caves coo-



Nathalie Caumette, la présidente de l'AOP Faugères, dénonce « une décision brutale et unilatérale ». DR

opératives qui vendent directement aux consommateurs veulent qu'on comprenne que la commercialisation prend de plus en plus d'ampleur dans leur métier, au point de le transformer complètement. Et que cela ne se limite pas aux fêtes de villages ou aux paniers à Noël, mais au marché national et à l'export. Que le schéma « la production produit, le négoce vend » n'est plus d'actualité.

C'est tellement vrai qu'au moins 50 % de la production des AOP est commercialisée par elles-mêmes. Pour Faugères, c'est 80 % !

Ce qui fait dire à Nathalie Caumette que « cette crise que traverse le CIVL est en réalité la crise du négoce traditionnel qui persiste à nier l'évidence : aujourd'hui les vigneron et les caves coopératives sont devenus des acteurs majeurs de

la mise en marché... et donc aussi du budget du CIVL ». Et de réclamer, au passage, plus de transparence sur l'utilisation par le CIVL des cotisations, soulignant que la part versée par le négoce traditionnel n'est que de 13, 35 % du budget alors que celle des MDD est de 23 %.

> Sollicité, le président du CIVL Christophe Bousquet a refusé de commenter la décision de Faugères.

Midilibre.fr

Suivez l'actualité régionale en temps réel

Créer un outil en phase avec la réalité

COURRIER Réunis en assemblée générale le 29 juillet à Autignac, les vigneron de Faugères ont unanimement validé un courrier destiné aux représentants du CIVL et du négoce traditionnel. Leur requête ? Faire du CIVL un outil en phase avec la réalité et respectueux de la pluralité des acteurs qui le composent. « Le paradoxe est que la nouvelle campagne de communication du CIVL s'appuie sur notre image – à savoir la dimension artisanale du métier, notre relation au terroir, nos identités plurielles et singulières et notre créativité – car ce sont précisément ces éléments qui plaisent aux consommateurs. Mais dans le même temps, nous sommes exclus de l'instance qui assurerait notre représentation », notait un vigneron lors de l'assemblée générale.